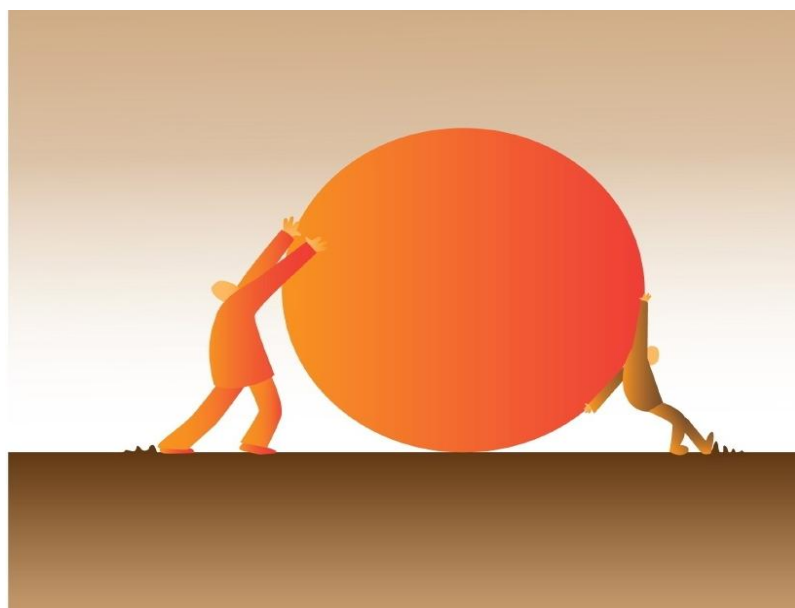


Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :

OCDE (2012), « Quels sont les meilleurs instruments de la consolidation budgétaire ? », *Note de politique économique n° 12 du Département des Affaires Économiques*, avril.

**NOTE DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE n° 12
DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES**

QUELS SONT LES MEILLEURS INSTRUMENTS DE LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE ?



Département des Affaires économiques
Organisation de coopération et
de développement économiques

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© OCDE 2012

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

QUELS SONT LES MEILLEURS INSTRUMENTS DE LA CONSOLIDATION BUDGÉTAIRE ?

- Les pays ont beaucoup à gagner sur le plan budgétaire en adoptant les “meilleures pratiques” en vigueur dans de nombreux domaines de dépenses, en particulier la santé et l’éducation, ainsi qu’en réformant leurs systèmes de retraite.
- Dans un contexte caractérisé par des prestations sociales souvent mal ciblées et parfois très généreuses, certains gouvernements pourraient avoir avantage à réformer leurs programmes de transferts de manière à contenir les dépenses et à renforcer les incitations au travail et à l’épargne.
- Les mesures envisagées sur le plan des recettes devraient s’attacher dans un premier temps à limiter les distorsions fiscales préjudiciables à la croissance en élargissant les bases d’imposition. Les gouvernements devraient en outre privilégier les impôts les moins dommageables comme ceux qui frappent le patrimoine immobile et les impôts correcteurs tels que les redevances de pollution.
- Face aux difficultés supplémentaires que les mesures d’assainissement risquent d’entraîner, il conviendrait de prévoir des mesures d’accompagnement à l’intention des plus défavorisés.
- D’après les estimations pays par pays des gains budgétaires escomptés, en matière de dépenses et de recettes, d’un large éventail de mesures, sinon favorables à la croissance, en tout cas dont les effets négatifs sont limités, au moins à moyen terme, l’impact des efforts d’assainissement pourrait atteindre en moyenne 7 % du PIB dans l’ensemble des pays.

L’assainissement budgétaire exigera des mesures discrétionnaires

1. Les gouvernements des pays de l’OCDE vont être confrontés à de graves difficultés budgétaires dans la période à venir. La crise économique qui a débuté en 2008 a entraîné un brusque gonflement des déficits et provoqué des déséquilibres budgétaires que les mesures de relance et les opérations de sauvetage des banques ont encore aggravés. Ensemble, ces forces ont fait exploser la dette publique qui est ainsi passée de moins de 80 % du PIB en 2008 à près de 100 % en 2010. Enrayer la montée de la dette et en ramener l’encours à des niveaux soutenables exigera une amélioration durable et de grande ampleur des soldes budgétaires. Dans les pays qui ont un taux d’endettement élevé, l’ajustement requis est très important, de plus de 5 % du PIB (*cf.* Note de politique économique n°11 « Quelle doit être l’ampleur de la consolidation budgétaire pour ramener la dette à un niveau prudent »). Le redressement des finances publiques nécessitera à la fois de réduire les dépenses et d’agir sur les recettes, mais il faudra faire des choix réfléchis et opérer des arbitrages entre des objectifs parfois contradictoires. A titre d’exemple, il faudrait éviter autant que possible d’affaiblir la demande intérieure à court terme et prévoir par anticipation des mesures correctrices en cas de conséquences défavorables inacceptables sur la répartition des revenus. A court terme, le choix des instruments pourrait donc privilégier, dans un premier temps, des mesures à effet multiplicateur relativement faible ou des réformes propices à la crédibilité mais qui ont peu d’effets négatifs sur la demande à court terme.

Trouver un équilibre entre réduction des dépenses et augmentation des recettes

2. Les efforts d'assainissement menés avec succès dans le passé ont généralement fait une large place aux réductions de dépenses pour des raisons d'économie politique, mais aussi du fait de leurs effets positifs en termes d'efficacité et, lorsqu'elles étaient concentrées sur les transferts et d'autres dépenses courantes, de leur durabilité apparente. Avec un niveau de prélèvements qui atteint déjà environ 35 % du PIB en moyenne dans la zone OCDE (et jusqu'à 50 % environ dans certains pays), de nombreux régimes fiscaux réduisent le PIB en émoussant les incitations au travail, à l'épargne et à l'investissement. Les dépenses publiques sont élevées dans la plupart des pays de l'OCDE fortement endettés. Devant la hausse imminente des coûts liés au vieillissement, la voie la plus prometteuse de la viabilité budgétaire passe par des réductions de dépenses qui améliorent l'efficacité allocative (meilleure utilisation générale des ressources) ou productive (moindre coût des ressources par unité de service produit). Dans le même temps, il est indispensable de mettre à l'abri de ces coupes les membres les plus vulnérables de la société, y compris par des mesures compensatoires ciblées si nécessaire.

3. Quand il n'est pas souhaitable ou pas possible, pour des raisons politiques, de réduire encore les dépenses, le redressement doit alors s'opérer par le biais d'une hausse des recettes. Dégager des recettes supplémentaires en limitant au minimum les effets défavorables sur l'efficacité et le bien-être aiderait à réduire les coûts à long terme de l'assainissement. A titre d'exemple, en matière de recettes, il faudrait, au moins au départ, privilégier les mesures qui atténuent les distorsions les plus préjudiciables à la croissance et modifier la structure fiscale au profit des impôts et des redevances qui sont le moins inefficients qui contribuent à corriger les externalités (dues à la pollution, par exemple).

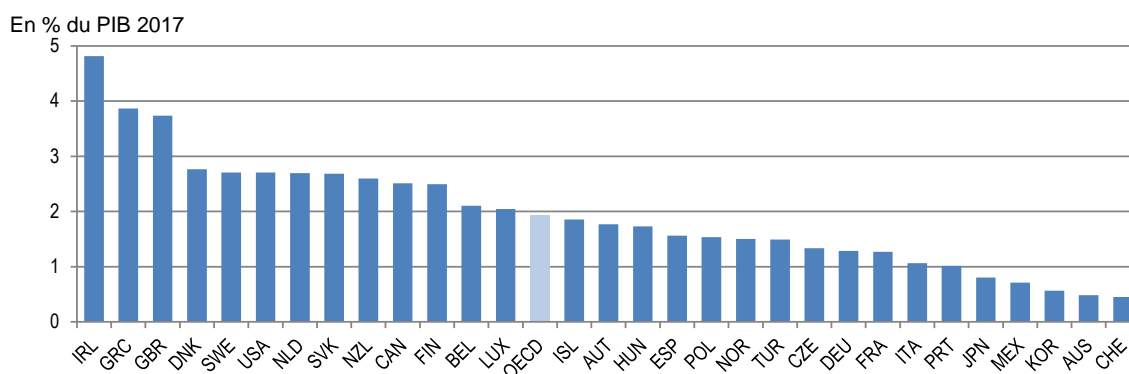
Réduire les dépenses sans compromettre les résultats sociaux

Faire des économies en améliorant l'efficacité

- Les dépenses publiques dévolues à la santé absorbent 6½ % du PIB et pourraient s'alourdir encore de 3 à 6 % du PIB d'ici 2050. Les modalités institutionnelles de financement et d'organisation des services de santé sont très diverses dans les pays de l'OCDE, et il n'a jamais été démontré que tel ou tel système était supérieur aux autres. Néanmoins, les enseignements tirés de cette vaste expérience donnent à penser que toute stratégie de maîtrise des coûts devrait comprendre des mesures qui renforcent le rôle des mécanismes du marché, modifient les modalités de remboursement, améliorent la gestion et le contrôle publics, et imposent des plafonds de dépenses. D'après les travaux de l'OCDE, l'adoption des « meilleures pratiques » en la matière permettrait des économies de l'ordre de 2 % en moyenne du PIB sans que les résultats sanitaires s'en trouvent changés (graphique 1).
- Les réformes de l'éducation publique peuvent réduire les dépenses, améliorer les résultats de l'enseignement et favoriser l'équité. Les gouvernements des pays de l'OCDE consacrent d'amples ressources à l'éducation publique, représentant en moyenne 5.7 % du PIB. Pourtant, il n'a jamais été démontré qu'il suffit d'augmenter les dépenses pour relever systématiquement les niveaux de formation. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les réformes efficaces sont celles qui visent à rendre le système plus réactif aux besoins des élèves (moyennant la décentralisation des budgets), à accroître l'autonomie de la gestion budgétaire en échange de plus grandes responsabilités (au niveau des établissements) et à encourager la concurrence. A l'échelle de l'OCDE, on estime que la mise en œuvre de réformes propres à améliorer l'efficacité dans l'enseignement primaire et secondaire permettrait d'économiser jusqu'à 1 % du PIB (graphique 2). Dans l'enseignement supérieur, certains pays appliquent des droits de scolarité élevés, alors que d'autres n'en font pas payer ou les fixent à un niveau modique. Dans ces cas-là, l'instauration ou la majoration des frais de scolarité pourrait atténuer les tensions sur les budgets

tout en améliorant les résultats. Les droits de scolarité rendent les établissements plus réactifs aux préférences des étudiants et ils resserrent le lien entre le choix d'une discipline et l'exercice d'un métier.

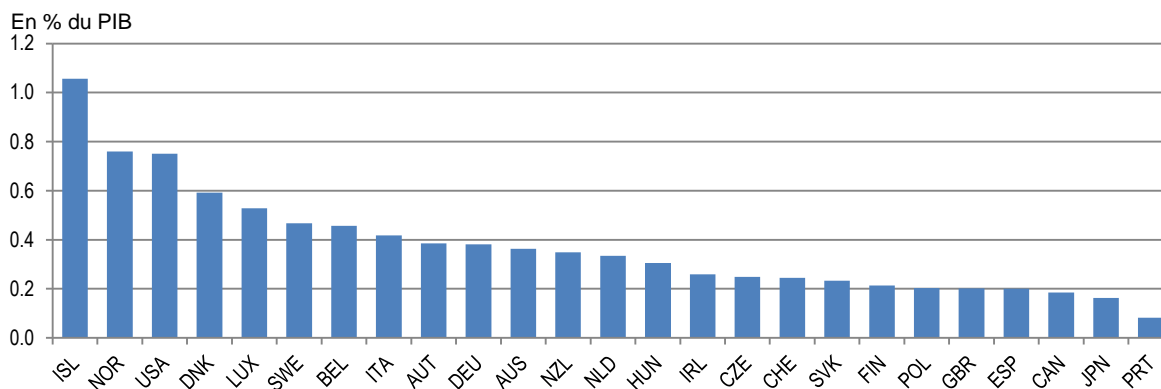
Graphique 1. **Économies susceptibles de résulter d'une amélioration de l'efficience des dépenses publiques de santé**



Note : Les économies potentielles représentent la différence entre un scénario dans lequel aucune réforme n'est engagée et un scénario dans lequel les pays réaliseraient des gains d'efficience. Dans le premier scénario, on suppose que de 2007 à 2017, l'espérance de vie et les dépenses augmentent au même rythme qu'au cours des dix années antérieures et que le dosage entre dépenses publiques et dépenses privées reste inchangé.

Source : Joumard, I., P. Hoeller, C. André et C. Nicq (2010), *Systèmes de santé : Efficacité et politiques*, Éditions OCDE.

Graphique 2. **Économies susceptibles de résulter d'une amélioration de l'efficience des dépenses consacrées à l'éducation**



Source : Sutherland, D., R. Price, I. Joumard and C. Nicq (2007), « Performance and Indicators for Public Spending Efficiency in Primary and Secondary Education », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE n° 546*, Éditions OCDE.

- Améliorer l'efficience des services publics de façon plus générale peut générer d'importantes économies. Une série de réformes dans les domaines de la gestion, de la gouvernance et des rémunérations devrait permettre d'obtenir les mêmes services publics à un moindre coût. La masse salariale des administrations publiques représentant environ un quart des dépenses totales, lesquelles incluent à des degrés divers selon les pays les dépenses de santé et d'éducation, la réduction des coûts salariaux du secteur public est une piste évidente à explorer pour faire des économies. Dans le même temps, il faut absolument éviter de nuire à la qualité et à la productivité de la main-d'œuvre dans le secteur public par des coupes générales arbitraires et automatiques. Cela n'empêche toutefois pas de procéder à des réductions lorsque la nécessité de

réaligner les rémunérations publiques et privées le justifie, ainsi que les réformes adoptées récemment en Hongrie et en Irlande se sont efforcées de le faire.

Rationaliser les transferts peut réduire les dépenses et renforcer la croissance à long terme

- La réforme des transferts sociaux, qui représentent en moyenne 14 % du PIB de la zone OCDE, offre l'une des voies les plus prometteuses pour le redressement des finances publiques dans de nombreux pays. Les allocations familiales et de logement, les indemnités de chômage et les prestations d'invalidité jouent un rôle important dans les économies modernes. Mais dans beaucoup de pays, les programmes de transferts se sont éloignés de leurs objectifs initiaux et comportent désormais de nombreuses désincitations au travail (indemnisation prolongée et inconditionnelle du chômage, par exemple). On pourrait faire des économies considérables en redonnant aux transferts leur destination initiale et en reconsidérant leur degré de générosité. Parallèlement au renforcement des incitations à la recherche d'emploi et au travail, ces réformes contribueraient à stimuler la croissance, avec, à terme, des répercussions positives sur les revenus.
- Les retraites publiques continuent de menacer la viabilité budgétaire. Les régimes de retraite par répartition, en particulier, font planer une menace sur les perspectives d'évolution des finances publiques à long terme dans la mesure où le ratio retraités/cotisants va augmenter rapidement au cours des prochaines décennies. Le fait est que la hausse des dépenses de retraite creuse l'écart budgétaire à long terme, parfois très largement, dans la plupart des pays. Plusieurs réformes semblent particulièrement à même d'améliorer la viabilité des régimes publics de retraite et de concourir à l'assainissement budgétaire, notamment l'allongement de la durée de cotisation requise pour la retraite à taux plein, le renforcement des incitations à différer le départ en retraite et à rester actif, et l'indexation de l'âge d'ouverture des droits à pension sur l'espérance de vie. Le fait de différer le versement des pensions peut apporter une contribution non négligeable au redressement des finances publiques sur le long terme, estimée à plusieurs points de pourcentage du PIB dans certains pays.

Augmenter les recettes en veillant à réduire les distorsions

4. Les gouvernements qui cherchent à se procurer des ressources supplémentaires devraient étudier la possibilité d'élargir l'assiette des prélèvements afin de maintenir les taux à un faible niveau, et privilégier comme sources de recettes fiscales les impôts les moins dommageables.

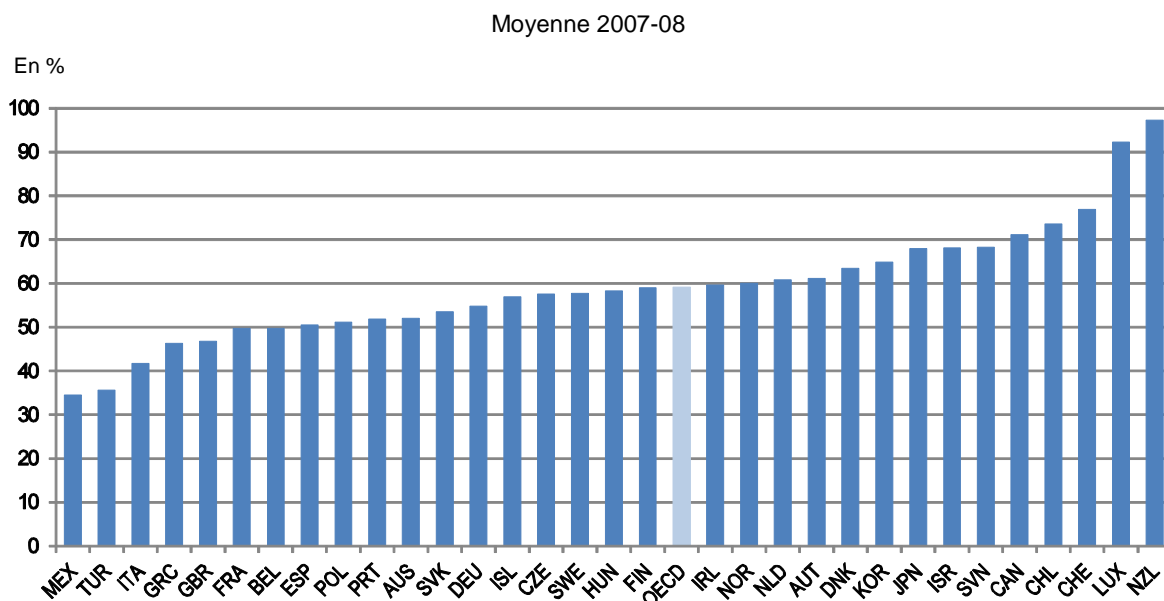
Il est grand temps de réduire les dépenses fiscales dans la plupart des pays

5. Les dépenses fiscales, sous la forme d'abattements, de déductions et de crédits d'impôt accordés pour certaines charges et, dans le cas des taxes sur la consommation, de taux minorés sur certains produits ou d'exonération pure et simple, sont un outil auquel les gouvernements ont recours pour promouvoir une série d'objectifs. Bien que leur importance varie selon les pays, les dépenses fiscales n'en sont pas moins dans bien des cas à l'origine d'importantes pertes de recettes. Certaines d'entre elles, comme les crédits d'impôt sur les revenus du travail, ont un effet positif sur l'emploi et donc sur l'activité économique, mais beaucoup d'autres introduisent des distorsions, sont mal ciblées et réduisent la transparence. De plus, comme elles rétrécissent la base d'imposition, il en résulte que les taux ordinaires sont plus élevés qu'ils ne le seraient autrement, ce qui nuit encore davantage à l'efficacité globale.

- La TVA est largement considérée comme une source de revenu efficace et dynamique, mais son potentiel n'est pas pleinement exploité. En effet, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, la plupart des pays se privent de volumes importants de recettes à cause de l'existence de taux réduits, de

l'étroitesse de l'assiette et du manque de discipline des contribuables (graphique 3). L'élargissement de l'assiette et la réduction du nombre de taux permettraient à la fois de rendre l'impôt moins complexe et d'améliorer la discipline fiscale, ce qui accroîtrait les recettes et ferait obstacle aux pressions politiques en faveur de nouveaux taux minorés. Il est vrai que des taux plus élevés pourraient avoir des conséquences néfastes pour les ménages modestes, mais des transferts monétaires ciblés permettraient d'y remédier.

Graphique 3. Performance de la taxe sur la valeur ajoutée : ratio des recettes de TVA



Note : Le ratio des recettes de TVA mesure la différence entre les recettes effectivement collectées et celles qui devraient théoriquement l'être si la TVA était appliquée au taux normal à la totalité de l'assiette imposable dans un régime de TVA « pur » et si toutes les recettes étaient recouvrées. Ce ratio est calculé comme suit : recettes de TVA / (consommation * taux de TVA normal) * 100.

Source : OCDE (2011), *Consumption Tax Trends 2010 : VAT/GST and Excise Rates, Trends and Administration Issues*.

- Plusieurs catégories de dépenses fiscales liées à l'impôt sur le revenu sont coûteuses et de surcroît inefficaces. Les incitations en faveur de l'épargne retraite, par exemple, entraînent généralement un redéploiement de l'épargne au profit des instruments fiscalement favorisés, sans impact notable sur l'épargne privée, et moins encore sur l'épargne nationale. L'élimination de ces incitations pourrait rapporter des recettes supplémentaires à hauteur d'environ 1.7 % du PIB. Il existe par ailleurs des systèmes obligatoires d'épargne retraite qui sont efficaces (comme en Nouvelle-Zélande ou au Royaume-Uni), et il est possible d'aider les petits épargnants par des abattements de l'État, comme le fait l'Australie.
- Les aides en faveur de l'accession à la propriété figurent parmi les avantages fiscaux les plus coûteux pour l'État dans de nombreux pays de l'OCDE. Les pertes de recettes à ce titre proviennent principalement de l'exonération du revenu locatif implicite des logements occupés par leurs propriétaires, alors que les intérêts versés sur les emprunts immobiliers sont déductibles. De plus, les plus-values à long terme réalisées lors de la cession d'un logement occupé par son propriétaire sont souvent faiblement taxées, sinon totalement exonérées. Dans la mesure où il risque de faire monter les prix de l'immobilier, il est peu probable que le traitement fiscal préférentiel du logement facilite l'accession à la propriété. La distorsion qui en découle en faveur

de l'investissement dans le logement résidentiel conduit en outre à la formation d'un stock de capital moins productif, et par là même à une réduction des revenus sur le long terme.

- La suppression d'autres avantages fiscaux offrirait autant de possibilités d'assainir les finances publiques. Nonobstant l'intérêt que présentait sans doute chacune de ces mesures au moment de sa création, les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés de nombreux pays plaident en faveur d'une révision générale. Cependant, étant donné les problèmes politiques que pose la réduction ou la suppression de certains avantages fiscaux, on pourrait se contenter, dans un premier temps, de plafonner le montant des économies d'impôt susceptibles d'être réalisées par les contribuables.

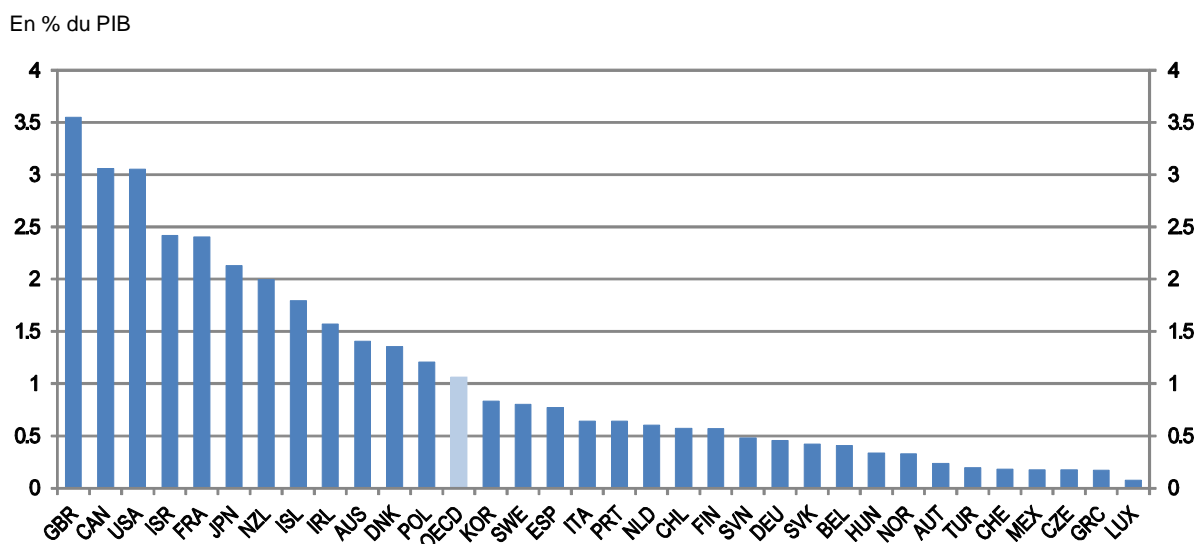
Les impôts qui produisent le moins de distorsions et les impôts correcteurs doivent avoir la priorité

6. On peut obtenir des recettes supplémentaires avec des impôts qui sont moins générateurs de distorsions ou qui améliorent le bien-être en taxant les comportements dommageables.

- Du fait de la fixité du stock immobilier à court terme, l'assiette de l'impôt foncier est moins sensible aux variations du taux d'imposition effectif que celle de nombreux autres prélèvements. Il est donc moins pénalisant pour la croissance d'augmenter les impôts sur la propriété immobilière que d'alourdir la charge supportée par des bases d'imposition plus élastiques telles que le travail ou le capital financier ou physique sans attaches géographiques. Parmi les pays où le rendement des impôts sur le patrimoine immobile est relativement faible, le gain de recettes à attendre de leur relèvement au niveau de la moyenne OCDE pourrait atteindre plus de ½ pour cent du PIB (graphique 4). Cependant, une telle réforme entraîne des coûts et pourrait nécessiter des mesures d'accompagnement pour compenser son impact négatif sur les ménages à faible revenu ou sur les personnes âgées, qui sont parfois riches en termes de patrimoine, mais pauvres en termes de revenu.

Graphique 4. **Impôts récurrents sur la propriété immobilière**

2009 ou dernière année connue



Source : Base de données fiscales de l'OCDE.

- L'instauration de taxes sur les activités polluantes ou leur majoration est sans doute une option doublement gagnante. Premièrement, la fiscalité environnementale ou la mise aux enchères de permis d'émission négociables pourrait augmenter sensiblement les recettes et, deuxièmement, il s'agit de mécanismes de marché capables de décourager la pollution et de stimuler le développement de sources d'énergie « propre ». A l'heure où de nombreux pays se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, il serait opportun d'aborder de front la question de l'assainissement budgétaire et celle de la protection de l'environnement. Si les recettes tirées de la fiscalité environnementale sont déjà relativement abondantes dans certains pays comme le Danemark et les Pays-Bas (4 % du PIB en 2009), elles sont encore assez faibles au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (1 % du PIB ou moins en 2009).

Quel pourrait être l'impact des mesures d'assainissement envisagées ?

7. On ne dispose généralement pas d'estimations comparables de la contribution potentielle au redressement budgétaire des mesures envisagées en matière de dépenses et de recettes. A défaut, le tableau 1 présente un certain nombre de chiffres permettant de quantifier l'apport éventuel de divers instruments. En moyenne, des réformes du type de celles qui viennent d'être évoquées rapporteraient l'équivalent de quelque 7 % du PIB, dont un peu plus de la moitié pour le volet des dépenses. Une proportion importante des économies résulterait des gains d'efficacité et de la rationalisation des transferts, et mettrait donc un certain temps à se concrétiser. Sur le plan des recettes, il serait tout à fait possible de recourir davantage aux taxes environnementales et d'élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects afin d'éviter une augmentation des taux.

Tableau 1. Contribution de divers instruments de politique économique à l'assainissement budgétaire

En pourcentage du PIB

	AUS	AUT	BEL	CAN	CHE	CZE	DEU	DNK	ESP	FRA	FIN	GBR	GRC	HUN	ISL
1. Transferts sociaux															
A. Prestations familiales	0.5	0.7	0.6	-	-	0.1	-	1.4	-	1.1	0.9	1.3	-	1.4	1.0
B. Pensions d'invalidité	-	0.3	0.2	-	0.5	0.5	-	1.3	0.6	-	0.9	0.3	-	0.6	-
2. Pensions de retraite															
A. Supprimer les allègements fiscaux	2.7	0.1	0.1	2.0		0.1	0.8		0.2	0.0	0.1	1.2			1.0
3. Santé															
A. Augmenter l'efficacité	0.5	1.8	2.1	2.5	0.5	1.3	1.3	2.8	1.6	1.3	2.5	3.7	3.9	1.7	1.9
4. Éducation															
A. Augmenter l'efficacité dans l'enseignement primaire et secondaire	0.4	0.4	0.5	0.2	0.2	0.2	0.4	0.6	0.2		0.2	0.2		0.3	1.1
B. Instaurer des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ou les majorer	-	0.4	0.4	-	0.4	0.3	0.4	0.4	0.2	0.3	0.4	-	0.4	0.4	0.3
5. Masse salariale des administrations															
A. Rétablir le différentiel de rémunération antérieur entre secteur public et secteur privé	-	0.3	0.6	-	-	0.4	0.2	2.0	1.0	-	0.5	1.8	-	-	-
6. Ramener la part des subventions dans le PIB à la moyenne de l'OCDE	-	2.3	0.8	-	2.4	0.7	-	1.2	-	0.2	-	-	-	-	0.4
7. Élargir l'assiette de la TVA	0.6	-	1.4	-	-	-	0.4	-	1.4	1.4	0.1	1.8	2.0	0.1	0.8
8. Instaurer des impôts sur le patrimoine immobilier ou les augmenter	-	0.8	0.6	-	0.9	0.8	0.6	-	0.3	-	0.5	-	0.8	0.7	-
9. Fiscalité environnementale															
A. Ramener les émissions de GES à 20 % de moins qu'en 1990 au moyen d'un système d'attribution de permis d'émission par voie d'enchères	4.2	1.8	1.8	2.5	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	

Tableau 1. Contribution de divers instruments de politique économique à l'assainissement budgétaire (suite)

	IRL	ITA	JPN	KOR	LUX	MEX	NLD	NZL	NOR	POL	PRT	SVK	SWE	TUR	USA
1. Transferts sociaux															
A. Prestations familiales	0.7	-	-	-	1.2	-	0.1	1.1	0.9	-	-	-	1.4	-	-
B. Pensions d'invalidité	-	-	-	-	0.1	-	0.8	0.7	1.8	0.6	0.3	-	1.3	-	-
2. Pensions de retraite															
A. Supprimer les allègements fiscaux	1.2	0.0	0.7		0.5	0.2			0.6	0.2	0.1	0.2			0.8
3. Santé															
A. Augmenter l'efficacité	4.8	1.1	0.8	0.6	2.0	0.7	2.7	2.6	1.5	1.5	1.0	2.7	2.7	1.5	2.7
4. Éducation															
A. Augmenter l'efficacité dans l'enseignement primaire et secondaire	0.3	0.4	0.2	-	0.5	-	0.3	0.3	0.8	0.2	0.1	0.2	0.5	-	0.8
B. Instaurer des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ou les majorer	0.3	0.2	-	-	0.4	0.1	0.2	-	0.4	0.1	0.1	-	0.4	0.4	-
5. Masse salariale des administrations															
A. Rétablir les relativités de rémunération public-privé	0.9	1.1	0.6	-	0.8	-	0.3	0.9	-	2.2	-	0.8	0.7	-	0.5
6. Ramener la part des subventions dans le PIB à la moyenne de l'OCDE	-	-	-	-	0.2	-	0.1	-	0.7	-	-	0.2	0.1	-	-
7. Élargir l'assiette de la TVA	0.4	2.6	-	-	-	2.5	-	-	0.2	1.4	1.2	0.6	-	3.3	
8. Instaurer des impôts sur le patrimoine immobile ou les augmenter	0.2	0.4	-	0.0	0.9	0.8	0.4	-	0.7	-	0.3	0.6	0.2	0.9	-
9. Fiscalité environnementale															
A. Ramener les émissions de GES à 20 % de moins qu'en 1990 au moyen d'un système d'attribution de permis d'émission par voie d'enchères	1.8	1.8	1.2		1.8		1.8	4.2		1.8	1.8	1.8	1.8		2.2

Notes :

Une case vide signifie que l'information n'était pas disponible. Un tiret indique qu'il ne peut pas y avoir d'économies provenant de cette source.

Les estimations relatives aux prestations familiales supposent de ramener le chiffre figurant dans la base de données SOCX pour 2007 à la moyenne non pondérée de l'OCDE en pourcentage du PIB.

Les estimations relatives aux pensions d'invalidité supposent de ramener le chiffre figurant dans la base de données SOCX pour 2007 à la moyenne non pondérée de l'OCDE en pourcentage du PIB.

La suppression des allègements fiscaux au titre des retraites renvoie aux données pour 2007 d'OCDE (2011b), *Panorama des pensions*.

Les estimations de l'efficacité dans le domaine de la santé sont tirées de Jourard *et al.* (2010).

Les estimations de l'efficacité dans le domaine de l'éducation sont tirées de Sutherland *et al.* (2007) et sont actualisées sur la base des dépenses de 2007.

Les frais d'inscription dans l'enseignement supérieur sont calculés en portant les dépenses directes des ménages au titre des établissements d'enseignement supérieur à la moyenne non pondérée des pays où les ménages effectuent des dépenses de ce type.

Les différentiels de rémunération sont calculés sur la base des différentiels entre secteur public et secteur privé constatés au début des années 2000.

Les estimations relatives aux subventions sont calculées en ramenant les données des comptes nationaux de 2009 à la moyenne non pondérée de l'OCDE.

Les chiffres relatifs à l'élargissement de l'assiette de la TVA ont été calculés en supposant que l'effet mécanique de l'efficacité du recouvrement est égal à la moyenne non pondérée de l'OCDE en 2007-08.

Le chiffrage de la taxation du patrimoine immobilier repose sur la moyenne non pondérée de 2008 figurant dans les « Statistiques des recettes publiques ».

Les recettes au titre des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été calculées d'après de Serres *et al.* (2010).

Source : Hagemann, R. (2012), « Fiscal Consolidation : Part 6. Policy Instruments for Fiscal Consolidation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE* n° 937, Éditions OCDE.

Autres lectures conseillées

Les principaux documents utilisés pour l'établissement de cette note sont les suivants :

Hagemann, R.P. (2012), « Fiscal Consolidation : Part 6. What Are the Best Instruments for Fiscal Consolidation? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 937, Éditions OCDE.

OCDE (2012), « Quelle doit être l'ampleur de l'assainissement budgétaire pour ramener la dette a un niveau prudent ? », *Note de politique économique n° 11 du Département des Affaires Économiques*.

Sutherland, D., P. Hoeller et R. Merola (2012), « Fiscal Consolidation : Part 1. How Much Is Needed and How to Reduce Debt to a Prudent Level ? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 932, Éditions OCDE.

Autres documents sur le subject :

Antolin, P., A. de Serres et C. Maisonneuve (2004), « Long-Term Budgetary Implications of Tax-Favoured Retirement Plans », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 393, Éditions OCDE.

Joumard, I., P. Hoeller, C. André et C. Nicq (2010), *Systèmes de santé : Efficacité et politiques*, Éditions OCDE.

Merola, R. et D. Sutherland (2012), « Fiscal Consolidation : Part 3. Long-run Projections and Fiscal Gap Calculations », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 934, Éditions OCDE.

OCDE (2010a), *Tax Policy Reform and Economic Growth*, Éditions OCDE.

OCDE (2010b), « Tax Policy Reform and Fiscal Consolidation », *Tax Policy Brief*, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Panorama des pensions*, Éditions OCDE.

Sutherland, D., R. Price, I. Joumard et C. Nicq (2007), « Performance and Indicators for Public Spending Efficiency in Primary and Secondary Education », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 546, Éditions OCDE.

NOTES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Cette série de Notes de politique économique a été conçue pour mettre à la disposition d'un public plus large certaines des études réalisées par le Département des Affaires économiques.

Les commentaires sur cette Note de politique économique sont les bienvenus et peuvent être adressés à l'OCDE, Département des Affaires économiques, 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France, ou par courriel à douglas.sutherland@oecd.org.